**L'ère de la volonté du peuple**

**Basé sur le droit de décider, proposition pour la mise en route d'un processus constituant**

EH Bildu et EHBai lancent à la société basque et à tous ses acteurs une proposition politique pour mettre en route un processus constituant, basé sur le Droit de Décider. L'objectif est de créer entre tous un État Basque qui intégrerait la justice sociale ainsi que la souveraineté totale  ; plus qu'un simple projet il devra être considéré comme un modèle à suivre. L'État Basque ne doit pas être perçu comme le rêve lointain qui ne se réalisera jamais, mais comme l'objectif réalisable que nous devons construire petit à petit.

La seule option d'en finir avec les système d'impositions et de subordination que les états espagnol et français nous imposent est la mise en route d'un processus constituant. Notre peuple à besoin de son propre État et pour atteindre la liberté totale, l'occasion historique est naît ou plutôt, nous l'avons créé. Les citoyens basques, nous détenons entre nos mains l'opportunité historique de relever ce défis, de tracer notre propre chemin, sans que personne ne nous donne son accord. L'objectif étant l’indépendance d'Euskal Herria, le défis est de partager ce processus de manière démocratique. Il est donc, dès maintenant, l'heure de s'adonner à la création de cette voie, car évidemment cela ne pourra pas se faire du jour au lendemain et précipitamment.

L'idée d'un État basque n'est pas un simple caprice. La manière la plus efficace de garantir l'existence d'Euskal Herria est d'avoir des structures d’État ; aussi bien pour garantir et accroître le bien-être des citoyens basques que pour pouvoir préserver et développer notre identité, notre langue, notre culture, nos ressources économiques, sociales et naturelles et tant d'autres domaines. C'est notre priorité. Dans ce système sans cœur créé dans la subordination et au bénéfice d'une minorité, et qui frappe de plus en plus de citoyens les condamnant à la misère, il est nécessaire de construire une alternative sociale et économique pour garantir les droits des travailleurs et des secteurs populaires mais aussi pour partager les richesses et pour surmonter les exclusions et l'exploitation. Le chemin qui mène Euskal Herria vers l'indépendance, permet de rompre les chaînes des états vaniteux qui ont peur de la liberté et qui sont dévorés par la corruption, et de créer un terrain propice au changement social. Il nous permet également d'assurer des conditions de vie et de travail dignes, de rechercher l'égalité et de se rapprocher d'un modèle de développement qui respectera l'environnement. En fin de compte, le moyen le plus efficace pour changer de modèle social est d'obtenir la souveraineté, pour ainsi construire une société basé sur la justice sociale.

La création d'un modèle juridique propre qui respectera les droits fondamentaux des citoyens basques est aussi une obligation incontournable. En effet, avec les lois d’exception, les droits humains et les droits civils et politiques ont été en danger pendant toutes ces années. Elles sont d'ailleurs toujours en vigueur et il est manifeste que le mal qui ronge le système juridico-légal est structurel. La liberté d'expression, de la presse et de toutes celles qui sont indispensables à l'activité sociale et politique -droit de réunion, droit de vote et d’être voté, droit de manifester entre autres- ne peuvent être mis en danger. Que dire du domaine de la sécurité des personnes, alors que les citoyens basques n'avons toujours pas garantie le droit à la défense ou même le droit à ne pas subir de mauvais traitement ou encore la torture.

Que ce soit d'un point de vu politique, social, économique ou culturel, les demandes et les accords proposés aux état espagnol et français, ainsi que tentatives de trouver des solutions intermédiaires ont été inutiles. La réponse de Paris a toujours été le mépris, et Madrid c'est enlisé dans le post franquisme sans réelle rupture démocratique. Les basques nous n'avons eu en retour que la négation. Les exemples son nombreux. L'état français a maintes fois refusé ne serait-ce que la création d'un Département Basque. L'état espagnol n'a toujours pas appliqué les statuts de la Communauté Autonome d'Araba, Bizkaia et Gipuzkoa signés il y a trente cinq ans et qui sont par ailleurs obsolètes ; puis en Navarre il persévère avec le Régime Foral qui avait été instauré sans jamais consulter les navarrais.

L'attitude maintenue par l'Espagne au cours des dernières décennies est très révélatrice. Pendant qu'elle essaye coûte que coûte de faire taire la voix des citoyens Catalans, elle multiplie dans tous les domaines et secteurs les initiatives en faveur d'une recentralisation en s'abritant derrière l'excuse de la crise. Elle n'a donc rien à proposer aux citoyens basques si ce n'est la négation de notre nation et des restrictions des droits.

Il existe une grande différence si nous le comparons avec le processus que nous voulons développer pour Euskal Herria. A l'opposé de la négation et du manque de démocratie se trouve notre proposition basé sur la volonté du peuple et qui à pour but l'indépendance. Sans le soutient populaire ce ne sera pas réalisable mais nous voulons y arriver grâce à la décision de la majorité. La participation et le pouvoir de décision sont fondamentaux, il faut laisser le pouvoir entre les mains des citoyens.

Contrairement à d'autres, chez EH Bildu et EH Bai nous savons faire la différence entre la défense de notre projet et la nécessité de créer un espace démocratique où tous les projets pourront être défendus. C’est pour cela que quand nous proposons la création d'un État Basque, nous voulons en même temps partager un processus politique qui facilitera la défense de tous les projets. Il en va de la responsabilité de tout le monde de s'assurer que la société puisse décider. Il faut que chacun présente son point de vue, son projet politique, son projet social ainsi que des mesures visant à faire face aux problèmes sociaux et aux manque de libertés que nous subissons, c'est la responsabilité de tout le monde.

**La Voie Basque**

La Voie Basque est la voie de la démocratisation. Le souhait de liberté d'Euskal Herria se heurtent aux actions antidémocratiques. Ceux qui parlent sans cesse de « l'empire des lois » ont vidé la démocratie de son contenu, la Voie Basque au contraire repose sur l'idée de laisser le débat et la décision entre les mains des citoyens. C'est la voie pour approfondir, étendre et enraciner la démocratie, et grâce à elle le peuple aura de plus en plus de pouvoir, les différences entre les citoyens et les représentants politiques seront de plus en plus petites et les pouvoirs qu'ils n'auront pas instaurés auront peu d'effet.

La Voie Basque ne profite pas uniquement aux abertzales, elle profite à tout le monde car la structuration de la démocratie est profitable à toute la société. Il existe en Euskal Herria différents sentiments d'identités et d'appartenances nationales, mais cela ne devrait en aucun cas créer de problèmes. Nous acceptons la réalité dans laquelle nous vivons et nous demandons simplement qu'elle soit régenté de manière démocratique. C'est exactement ce que la Voie Basque veut apporter.

Ce qu'il faut surmonter c'est le choc entre la démocratie et l'imposition, car c'est là que se trouve l'essence même du conflit. L'origine de ce choc se trouve dans le refus de certains, c'est à dire des unionistes, à débattre de tout les projets politiques à condition égales et de manière démocratique, et dans leur projet politique qui se base sur un seul et unique État qui va à l'encontre du souhait de la majorité.

La Voie Basque c'est la transformation et l'auto-organisation, non pas une révolte ou une simple demande stratégique. C'est un processus de construction d'une nouvelle Euskal Herria, d'un nouvel État en Europe qui se fera pas à pas et qui sera le résultat de la décision des citoyens basques.

Euskal Herria doit faire sa transition. Les états français et espagnol se trouvent ou vont se trouver plongés dans des processus d'ajustement, chacun voulant faire face à sa crise. Notre horizon n'est pas dans l'obtention d'une « miette » dans ces changements mais de faire notre propre transition, de tracer notre voie. Nous sommes conscient que les attaches de la dépendance ne se briseront pas d'elles même. Nonobstant, nous savons que nous devrons trouver notre place dans le contexte des processus d'ajustements des deux états, mais notre objectif n'est pas de s'y installer sinon de les surpasser et d'avancer dans notre voie.

Il semblerait que dans l'état espagnol une réforme de la constitution serait sur le point d'arriver. Bien que la Constitution des espagnols ne soit pas la nôtre, la Voie Basque doit répondre aux facteurs qui pourraient conditionner la conjoncture. Ces raisons nous poussent à faire une proposition concrète destinée aux acteurs politiques et sociaux basques pour qu'ensemble nous transmettions une même demande à l'état dans son action de renouvellement : la reconnaissance d'Euskal Herria et de son droit de décider. En deux mots, nous avons une seule chose à demander à l'état : qu'il se démocratise.

De nos jours une réforme des états espagnol et français qui respecterai le droit de décider d'Euskal Herria est impensable. Quand bien même, si un jour l'opportunité d'arriver à un consensus ou à un pacte se présentait, ce serait parce que la Voie Basque aurait évolué favorablement.

Par conséquent, l'unilatéralité est un des piliers de la Voie Basque. Cela suppose de faire des choix importants et de prendre l'initiative, car elle permet de choisir le rythme, la formule, les ressources et le terrain d'action. Penser et marcher sans autorisation revient à obtenir petit à petit la souveraineté. De même, l'unilatéralité peut nous mener à de nouveaux décors puis nous permettre d'atteindre des objectifs intermédiaires.

Évidement, le fait d'avancer dans notre voie nous amènera à nous confronter à l'intransigeance des états. Faute d'accord, l'ère de la confrontation démocratique va commencer. La clé se trouvera dans le choc entre la démocratie et l'imposition non démocratique. Nous devons déjouer les tentatives de provocation, de satanisation et de criminalisation, en allant de l'avant avec nos problèmes et nos contradictions. La garantie pour que nous sortions indemnes de cette confrontation démocratique, sera de renforcer la participation citoyenne, d'impulser les initiatives populaires, la désobéissance civile incluse, afin que la majorité de la société basque consacre toutes ses forces dans la défense des droits universels.

Depuis EH Bildu et EH Bai nous avançons la nécessitée de signer le Pacte « Tous les droit pour tous les citoyens » qui recueillerait tous les droits civils et politiques pour tous les citoyens sans exceptions.Une fois le dit Pacte accordé avec entre les acteurs politiques et sociaux, un des engagements des signataires sera d'organiser des majorités en faveur du Droit à décider dans tous les domaines où ils participent ; les institutions et autres secteurs de la société. Ainsi, afin de pouvoir construire le futur d'Euskal Herria de manière libre et démocratique, nous proposons que les élus des forces politiques qui sont en faveur du droit de décider adhèrent à la Voie Basque et s'engagent à ce que les citoyens puissent participer aux décisions de quelque nature que se soit.

Un autre pilier de la Voie Basque est la participation. L'objectif d'EH Bildu et d'EH Bai n'est pas de nous approprier de la Voie Basque comme un outil qui nous appartient ni de nous approprier l'hégémonie de la société. Nous faisons une proposition ouverte à tous ceux qui veulent avancer dans le chemin de la démocratisation et l'auto-organisation ou encore dans la souveraineté, pour pouvoir débattre, analyser et dans la mesure du possible convenir des démarches à effectuer jusqu'à compléter un agenda qui définirait les étapes du processus. Le but de cette proposition est donc de créer, développer et de conforter un espace de complicité-loyauté envers la Voie Basque.

En résumé, la Voie Basque est la voie que nous devons parcourir ensemble pour que les citoyens d'Euskal Herria puissions s'approprier la capacité de décider afin d'être maître de nos droits. C’est une voie que nous devons définir tous ensemble.

**Le droit de decision**

La clé pour que les citoyen basques décident de leur futur se trouve dans leur propre volonté, et cela installe nécessairement le droit de décision au cœur du problème. C'est l'outil pour que les citoyens basques soyons maîtres de nous même, un outil démocratique.

Ce n'est pas le moment de se limiter à la simple revendication. Même si Euskal Herria est objectivement une nation, les états n'ont pas l'intention de reconnaître son caractère national, encore moins d'accepter l'exercice de l'autodétermination. Nous avons jusque là demandé la reconnaissance du Droit d’Autodétermination. Cela n'a pas été possible. L’entêtement des états l'a empêché. Maintenant nous allons décider pour obtenir le droit de décider. Cela est la base de la voie que nous voulons proposer aux citoyens, acteurs et organisations basques. Nous allons obtenir le pouvoir de décider en prenant et en réalisant les décisions et non en attendant une reconnaissance formelle. Le débat sur le droit de décider ne peut relever du simple discours, il faut le façonner.

Nous voulons que le droit de décider soit une réalité dans tous les domaines et tous les champs d'action, pour vivre et pouvoir décider comment vivre en tant que citoyens basques ; afin de garantir pour tout le monde des conditions de vies dignes, pour obtenir l'égalité entre hommes et femmes et pour la justice sociale... nous devons nous servir des organisations et des autres outils et ressources que nous avons en Euskal Herria pour ainsi décider de notre avenir politique, économique, social et culturel, tout en sachant qu'il s'agit de la souveraineté nous devons préciser qui, quand et comment se prennent les décisions.

Nous sommes conscient que le droit de décision ne va pas se réaliser miraculeusement et que les habitants de tout Euskal Herria ne seront pas appelés à voter ensemble du jour au lendemain. Ce sera un processus dynamique et progressif, composé nécessairement de décisions en chaîne. Au delà de l'organisation de la consultation citoyenne, l'essence du processus de démocratisation est de mettre en pratique le droit à décider. Nous devons cumuler les domaines de la souveraineté afin de maintenir le cap de la souveraineté totale.

De plus, le droit de décider sera l'outil pour la construction du sujet basque. Jusqu'il y a peu de temps cette croyance était pour beaucoup d'entre nous incontournable: avant de pouvoir décider, nous devions, obligatoirement obtenir la reconnaissance territoriale et la reconnaissance en tant que sujet. Avec cette proposition, le droit de décider devient l'outil pour construire ce sujet là, parce que l'axe de tout cela c'est le processus constituant.

**Processus fondateur**

C'est ce que nous proposons depuis EH Bildu et EH Bai, mettre en marche un processus fondateur et constituant, basé sur la volonté et la participation citoyenne, et par conséquent entièrement démocratique. Une fois ce processus terminé, révélateur de la volonté du peuple, nous proposons d'établir la Constitution de la République Basque.

Elle devra prendre en compte la réalité d'Euskal Herria en maintenant des rythmes différents et en respectant les étapes spécifiques à chaque réalité. Cela prendra du temps, puisque les états ne montrent pas de volonté de s'accorder sur une voie démocratique, pour avancer dans ce processus échelonné il faudra habiliter les citoyens à exercer leurs droits. Nous devrons créer un pouvoir populaire capable d'établir une structure Étatique.

Nous l'avons déjà signalé, nous allons nous servir du droit de décider pour ainsi débloquer la question de la territorialité. Tenant compte de la réalité actuelle, nous allons démarrer un processus fédérateur qui lui même comportera trois processus. Ces trois processus, pour devenir un sujet à part entière par le biais d'un processus fédérateur, se dérouleraient dans la Communauté Autonome d'Araba, Gipuzkoa et Bizkaia, dans la Communauté Forale de Nafarroa et dans Ipar Euskal Herria qui n'a aucune reconnaissance institutionnelle. Trois point de départ différents, trois rythmes et vitesses spécifiques, des étapes et des procédures propres à chaque réalité, des consultations et questions adaptées, mais un seul objectif : que tous les citoyens basques soient maîtres de l'avenir politique d'Euskal Herria.

Le processus constituant aura différentes phases. Tout d'abord, les citoyens de chaque territoire devrons se doter de la capacité d’exercer le droit à décider, ensuite encouragé par la majorité sociale, politique et institutionnelle, chaque territoire devra s'adonner à son auto-organisation.

Dans cette phase d'auto-organisation, tout en concrétisant nos attaches à différents niveaux, nous devrons renforcer la mise en réseaux entre les différents secteurs, en élaborant des institutions communes en consolidant Udalbiltza, à ce jour seule institution à caractère nationale.

La troisième phase sera celle des décisions sur le modèle juridico-politique. Chaque territoire devra définir les relations intérieures (avec les autres territoires) et les relations extérieures (avec les états).

En ce qui concerne la Communauté Autonome d'Araba, Gipuzkoa et Bizkaia et la Communauté Forale de Nafarroa, EH Bildu a déjà défini les critères : avant de décider des relations à avoir avec l'état espagnol, la priorité des citoyens des deux territoires -en vue de créer l'unité territoriale en Hego Euskal Herria- sera de déterminer leur propres liaisons. Cependant, comme se sera un processus basé sur la démocratie, nous respecterons toute décision prise par les citoyens et par conséquent nous nous adapterons à leur volonté dans cette phase d'auto-formation.

Il existe des défis réalisables à court terme, qui pourraient créer les bonnes conditions afin de faciliter le processus d'auto-formation:

⁃ L'option du changement politique née à Nafarroa. EH Bildu a récemment fait une proposition pour qu'une nouvelle ère émerge à Nafarroa, pour ainsi surmonter ce régime crée ces dernières décennies par la restriction des libertés et de là annuler les privilèges d'un petit nombre. Avec ce document, nous voulons réitérer notre proposition de mettre en route ce processus qui rendra les navarrais maîtres de toutes leurs décisions.

⁃ L’institutionnalisation d' Ipar Euskal Herria. Comme l'a statué EH Bai, la proposition des abertzales a été celle d'un Statut d'Autonomie qui inclurait le droit de décider. En concordance avec les accords obtenus entre différentes forces et acteurs, nous avons dans cette phase soutenu la Collectivité Territoriale. Cependant, tenant compte des dernières propositions faites par l'état, EH Bai a décidé de participer au débat sur la structure institutionnelle, car si nous arrivions à retenir une de ces propositions, une structure qui envelopperait et reconnaîtrait Ipar Euskal Herria pourrait voir le jour. Dans ce débat nous trouvons l'occasion de définir la territorialité même si nous avons des objectifs plus ambitieux. Au vu des propositions qui ont existé ces dernières années, qui voulaient diviser Ipar Euskal Herria en plusieurs morceaux et les fondre dans d'autres institutions territoriales, ce ne serait pas un maigre succès.

⁃ Nouveau statut politique pour la Communauté Autonome d'Araba, Gipuzkoa et Bizkaia. Ce processus politique populaire doit faire que les citoyens des trois territoires deviennent maîtres de toutes les décisions prises par la Communauté. La base du statut juridico-politique de la Communauté Autonome sera donc le droit de décider des citoyens d'Araba, Gipuzkoa et Bizkaia. Avec le droit de décider, le secteur des compétences juridico-politiques d'Araba, Gipuzkoa et Bizkaia auraient le développement démocratiquement définis par la majorité.

⁃ Le pouvoir de décision des citoyens d'Araba, Gipuzkoa et Bizkaia n'aurait pas de limite imposé par l'état. De ce fait, la décision prise par la majorité des citoyens des trois territoires deviendrait une compétence. La base pour développer cette voie se trouverait dans l'accord défini par les forces politiques et sociales qui son en faveur du droit de décider.

⁃

Le processus constituant qui a démarré dans différents domaines et à qui nous voulons donner un sens unificateur nécessite des supports pour pouvoir avancer au jour le jour :

⁃ Il faut mettre les institutions actuelles au service d'un processus axé sur le respect de la volonté des citoyens. Une des clés du processus constitutif est de re-situer les actuelles structures (forale et autonomique). Ces institutions qui sont devenus les outils de la subordination doivent devenir la base et le moteur de l'auto-organisation. Lorsque nous faisons cette proposition, nous actualisons d'une certaine manière notre analyse sur les institutions : certains de ces organismes ont une double caractéristique. D'un côté, en terme de subordination, elles s'ajustent avec les structures juridico-administratives espagnoles, mais de l'autre elles représentent le souhait de notre peuple à s'autogouverner. Il va sans dire qu'un peuple à juste besoin de volonté démocratique pour avoir de droit de s'organiser comme il le souhaite.

⁃ L'enjeu, non négligeable, est de mettre les institutions composés grâce au vote des citoyen basques au service de l'exercice du droit de décider. En même temps, Udalbiltza, qui a depuis sa création reconnu Euskal Herria, et les organisation qui prendraient en compte la nation dans sa totalité qui pourraient à l'avenir voir le jour peuvent faire leur contribution dans le processus d'auto-organisation, surtout quand il s'agira de lui donner un sens unificateur.

⁃ L'acteur principal du processus constituant doit être la société basque. Nous ne pouvons laisser le processus constituant uniquement entre les mains des partis politiques et les institutions. Pour avancer, le pouvoir du peuple doit être dynamique et créateur, et pour mener le processus jusqu'au bout une société engagée et souveraine est indispensable. Le mouvement populaire doit marquer le pas, et être un dynamisant pour pouvoir avancer et préserver le travail déjà accompli. Pour cela, les acteurs de la société doivent être entièrement autonomes, sans attache avec les forces politiques et ou les institutions, loin de tout pouvoir autre que le pouvoir populaire.

Il est temps de se mettre en route. Nous ne craignons ni la volonté du peuple, ni les souhaits et les envies des citoyens basques. Nous ne voulons pas des constitutions fermés de mil verrou. Nous avons besoins de processus et de procédures ouvertes. Ainsi, les prochaines générations pourront avoir la possibilité et la capacité de prendre des décisions dans le processus constituant de notre communauté et pourront construire une société juste qui vivra en liberté. Au jour d'aujourd'hui, il est du devoir de tous les citoyens d'Euskal Herria d'ouvrir grandes les portes à la démocratie. Nous nous engageons dans cette voie, avec les autre forces et acteurs politiques, avec tous les citoyens.

**Euskal Herria le 24 janvier 2015**